

Lundi 19 mars 2018

Ma Thèse en 180 secondes à l'Université de La Rochelle

Sélection Régionale La Rochelle, Poitiers et Limoges, le 22 mars

Le CNRS et la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) organisent pour la 4^e année consécutive en France le concours "Ma Thèse en 180 secondes". La sélection aura lieu à l'Université de La Rochelle, le 22 mars prochain.

Cette année, l'[Université Confédérale Léonard de Vinci](#) est associée à l'[Université de La Rochelle](#) pour une finale régionale commune qui se déroulera à La Rochelle. A l'issue de cette finale régionale, deux lauréats iront participer à la demi-finale nationale d'avril.

Ce concours permet aux doctorants de présenter **leur sujet de recherche en termes simples à destination du grand public**. Ils ont **3 minutes**, pas une seconde de plus, pour exposer leur thèse ! C'est une occasion unique pour eux de parfaire leurs aptitudes en communication et de diffuser leurs recherches dans l'espace public.

Conditions

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit en doctorat ou avoir soutenu durant l'année universitaire 2017-2018,
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral,
- s'exprimer en français.

Sélections locales

Quatre candidats ont été sélectionnés à La Rochelle, quatre à Limoges et quatre à Poitiers.

La finale régionale de La Rochelle, Poitiers et Limoges aura lieu
**Jeudi 22 mars à 18h à la Maison de l'étudiant,
Passage Jacqueline de Romilly à La Rochelle**

12 candidats s'affronteront pour 2 places pour la demi-finale à Paris en avril !